

**GRAND
PAR S
GRAND
EST**
intercommunalité

**Comprendre
LE CONTRAT
DE VILLE DE
GRAND PARIS
GRAND EST**

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

**Un guide pratique à l'attention des associations
et des partenaires de la politique de la ville.**



Grand Paris Grand Est

L'intercommunalité au cœur
du triangle stratégique francilien



 **14 communes**
1 Territoire

Superficie
72 km²

Qu'est-ce que la politique de la ville ?

La politique de la ville vise à réduire l'écart de développement entre les quartiers en politique de la ville et le reste du territoire. Elle existe depuis les années 1970, et est actuellement encadrée par la loi du 21 février 2014.

Les quartiers en politique de la ville sont ceux où la pauvreté est la plus intense. Leurs périmètres sont définis en fonction du seuil de bas revenus, soit 1 200 € mensuels pour une personne seule. Les quartiers sont ceux qui comptent le plus de personnes vivant avec un revenu inférieur à ce seuil.

Grand Paris Grand Est compte dix-sept quartiers. Ils sont répartis dans dix des quatorze communes du territoire, et regroupent 20 % de sa population totale.

Les 17 quartiers

L'ÉGLISE
1 079
habitants

CHANZY - BRIAND
3 573
habitants

**LA FOURCHE -
CANAL DE
L'OURCQ**
1 210
habitants

**MARNAUDES -
FOSSE AUX
BERGERS -
LA SABLIERE**
2 456
habitants

BENONI
1 865
habitants

**MARNAUDES -
BOIS PERRIER**
6 737
habitants

**BOISSIERE -
SAUSSAIE -
BEAUCLAIR**
3 075
habitants

PRÉ GENTIL
3 564
habitants

**LES
RENOUILLÈRES**
2 349
habitants

VAL COTEAU
8 788
habitants

**MONT D'EST -
PALACIO**
1 616
habitants

**HAUT CLICHY -
CENTRE-VILLE -
BOSQUETS -
LUCIEN NOËL**
30 680
habitants

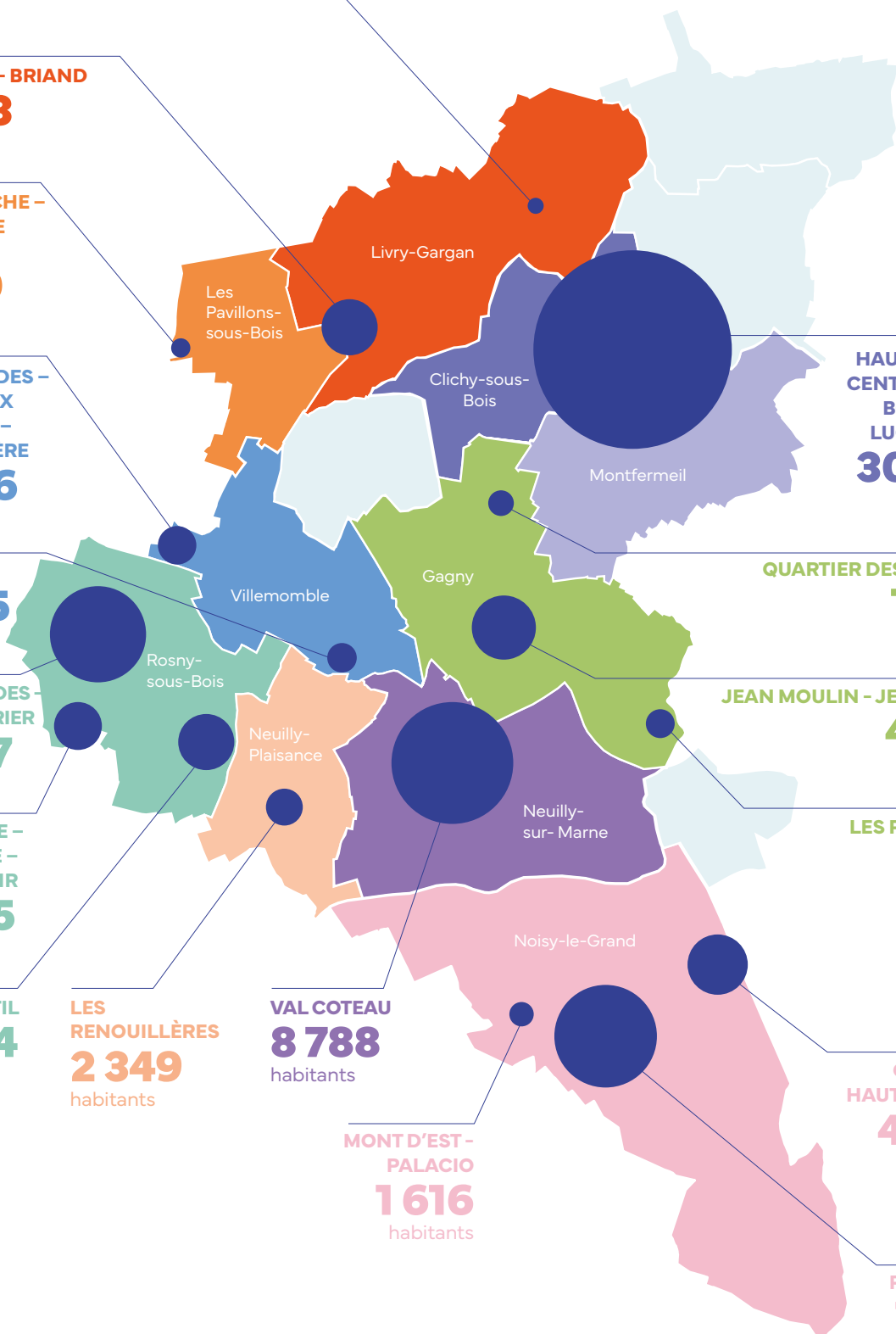
QUARTIER DES DAHLIAS
1 656
habitants

JEAN MOULIN - JEAN BOUIN
4 789
habitants

LES PEUPLIERS
1 815
habitants

**CHAMPY -
HAUTS BÂTONS**
4 040
habitants

PAVÉ NEUF
7 126
habitants



C'est quoi le contrat de ville ?

Le contrat de ville définit le cap pour le développement des quartiers en politique de la ville jusqu'en 2030. Il permet de construire collectivement, avec les citoyens, les associations, les acteurs économiques et les institutions publiques, des solutions concrètes répondant aux besoins et aux problèmes quotidiens – urbains, sociaux et économiques – des habitants des quartiers. Il désigne les projets à réaliser pour y parvenir.

Le contrat de ville se lit en deux parties :

- **Partie 1** : elle est la même pour les dix communes. Elle présente 8 enjeux communs ;
- **Partie 2** : elle est spécifique à chaque commune. Elle détaille les réalités locales.

Qui signe ce contrat et pour quoi faire ?

Grand Paris Grand Est, les communes et l'État pilotent ensemble le contrat de ville.

Grand Paris Grand Est est l'organisateur :

il invite chaque année les pilotes et les autres signataires à un comité de pilotage. Il s'occupe toute l'année de récolter les informations sur les projets gérés par chacun. Avec ces informations, il produit un bilan annuel, qui est présenté au comité de pilotage. Grand Paris Grand Est s'occupe avec ses services de gérer en direct plusieurs grands projets d'aménagement et de travaux, ainsi que des services publics bénéficiant aux habitants des quartiers : collecte des déchets, entretien des réseaux d'eau, aides aux entreprises, aide aux démarches administratives et juridiques.

Les communes font vivre les projets sur le terrain :

elles connaissent les besoins au plus proche des habitants, ainsi que les associations et les institutions présentes dans les quartiers. Elles s'occupent avec leurs services de gérer en direct des projets de travaux ou des services publics locaux : entretien de la plupart des rues et des parcs, crèches, écoles, gymnases, terrains de sport, piscines, bibliothèques, salles de spectacles, aides aux commerces.

L'État est le principal financeur des projets :

il s'occupe avec ses agences (rénovation urbaine, habitat, transition écologique, santé) et ses opérateurs (Caisse des dépôts, Banque publique d'investissements, Caisse d'allocations familiales, France travail, Société des grands projets) de gérer de nombreux services publics : éducation nationale, emploi, santé, soutien aux familles, police, justice. Il aide aussi Grand Paris Grand Est et les communes à financer leurs projets de travaux et leurs services.

D'autres institutions sont partenaires des projets :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Ile-de-France gèrent eux aussi des services publics : collèges, lycées, insertion, services sociaux, transports en commun, entretien de certains grands parcs. Ils ont signé dix conventions communales de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) avec Grand Paris Grand Est, les communes et l'État, pour financer des projets d'accompagnement des habitants aux usages de la ville et du logement. Les organismes HLM, enfin, logent de nombreuses personnes, particulièrement dans les quartiers. Ils ont signé dix conventions communales de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) avec Grand Paris Grand Est, les communes et l'État, pour financer des projets d'accompagnement des habitants aux usages de la ville et du logement.

Le contrat de ville a été signé le 19 décembre 2024, pour six ans.

La conférence des associations



Grand Paris Grand Est invite les associations qui agissent dans les quartiers à une conférence, chaque année à l'automne. Elles y trouvent :

- Des informations sur l'actualité du contrat de ville ;
- Des informations sur les appels à projets et les financements possibles ;
- Des présentations : état des quartiers, nouvelles associations, nouveaux projets ;
- Un espace de discussion entre associations sur leurs préoccupations et leurs besoins.

La conférence des associations répond aux attentes exprimées pendant la consultation, qui a eu lieu à l'automne 2023, avant la rédaction du nouveau contrat de ville.

“ L'avis des associations : « Beaucoup de personnes sont tellement déçues, démoralisées avec tout ce qui se passe, qu'elles se disent à quoi ça sert de venir à une réunion. On n'est pas suffisamment armés pour comprendre l'ensemble des enjeux. Il faut restaurer la confiance avec les institutions, en donnant à voir du concret, et mettre en place des outils de pédagogie pour que nous, on puisse comprendre ce qui se passe et ce sur quoi on agit. »

Vous êtes une association qui agit dans les quartiers, et vous voulez être invité ?

 **Contactez Grand Paris Grand Est au 014170 3910.**

Les 8 enjeux pour les quartiers

→ Des quartiers intégrés, confortables et paisibles



Enjeu 1

Accompagner l'arrivée des nouvelles lignes de transports en commun

Tous les quartiers bénéficient ou bénéficieront d'une ligne de transports en commun – train ou bus – d'ici 2030 : des chantiers sont en cours pour mieux connecter les quartiers au Grand Paris. L'enjeu est d'ajuster les fréquences des transports aux besoins des habitants, d'aménager les voies pour la marche à pied et le vélo, et d'améliorer le stationnement des vélos et des voitures en pied d'immeuble.

“ **L'avis des associations :** « Les déplacements se sont améliorés, mais ils restent difficiles d'une commune et d'un quartier à l'autre au sein du territoire, et encore plus vers Paris. L'accès aux transports en commun pour les personnes en situation de handicap ou pour les familles reste aussi difficile. Les tarifs peuvent être un frein pour les habitants les plus précaires. Le manque d'aménagements empêche de donner envie de marcher ou de faire du vélo. »



Enjeu 2

Poursuivre la rénovation des logements

Le confort des logements sociaux est à améliorer. Des projets de rénovation soutenus par l'État (via l'Agence nationale de la rénovation urbaine – ANRU) sont en cours à Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Villemomble. Les copropriétés sont aussi nombreuses dans les quartiers, et de taille variée. Certaines sont fragiles, voire très fragiles. Là encore, des projets de rénovation soutenus par l'État (via l'Agence nationale de l'habitat – ANAH) sont en cours à Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan et Noisy-le-Grand.

“ **L'avis des associations :** « Certains logements sont dégradés, voire insalubres. Les populations ne sont pas assez mélangées dans les quartiers et les appartements sont trop petits. Les logements ne sont pas assez nombreux. Cela pèse lourdement sur le quotidien de certains habitants. Il y a urgence. Les personnes doivent être plus accompagnées dans le relogement lié aux projets en cours, le droit au logement opposable ou la prévention des expulsions. Les travailleurs sociaux manquent et les démarches sont longues. Les projets doivent aussi tenir compte du dérèglement climatique. »



Enjeu 3

Accompagner les habitants aux usages de la ville et du logement

Les conséquences de la crise climatique sont graves et la protection de l'environnement est devenue vitale. Il existe de nombreux parcs sur tout le territoire, un peu moins sur son versant Nord-Ouest. La Marne est en cours de dépollution. Pourtant, les habitants des quartiers profitent peu de ce patrimoine naturel. La réduction des factures d'eau et d'électricité et la réduction des déchets sont aussi des enjeux collectifs et individuels : changer les habitudes de tous nécessite une adaptation des équipements, et une aide à chacun pour comprendre les consignes. La gestion quotidienne des résidences et des espaces extérieurs, et les transformations urbaines, nécessitent enfin d'être expliquées, pour être comprises.

“ **L'avis des associations :** « Il n'y a pas assez de squares dans les quartiers pour conserver la fraîcheur en été. L'entretien des résidences par les bailleurs sociaux n'est pas suffisant. Les institutions, les bailleurs sociaux et les associations doivent se montrer exemplaires sur la protection de l'environnement. Leurs projets ne sont pas assez connus des habitants. Des lieux de prévention et de sensibilisation seraient utiles dans chaque quartier pour mieux communiquer dessus. Les projets culturels de mémoire des transformations urbaines sont appréciés et nécessaires collectivement. »



Enjeu 4

Assurer la tranquillité résidentielle et publique

Les violences et les trafics sont trop répandus dans les quartiers. Leurs conséquences matérielles et morales pèsent autant sur les institutions que sur les habitants eux-mêmes, qui en sont les premières victimes. Les services de police nationale et municipale coopèrent, des médiateurs sont présents et des caméras ont été installées à de nombreux endroits. Les moyens manquent plus particulièrement pour lutter contre les rixes, et la violence des plus jeunes.

“ **L'avis des associations :** « Les trafics de stupéfiants menacent la vie de certains habitants. Le renforcement de la prévention auprès des jeunes, ainsi que de la tranquillité publique, sont des urgences. Les services de prévention spécialisée ne travaillent pas assez ensemble d'une commune à l'autre, et sont absents de certains quartiers : il faudrait créer des synergies entre eux. »

→ Des citoyens confiants, autonomes et émancipés



Enjeu 5

Ouvrir le champ des possibles aux enfants et aux jeunes

Presque la moitié des habitants des quartiers a moins de 25 ans. Beaucoup d'enfants sont en difficulté dès la petite enfance et à l'école. Les communes ne disposent pas toutes des mêmes moyens pour aider les familles, et rénover les équipements scolaires et les centres de loisirs. De nombreux jeunes ne savent pas comment choisir leur avenir personnel, scolaire et professionnel, et leurs familles manquent de connaissances pour les y aider. L'enjeu est d'améliorer les aides à tous les niveaux.

« **L'avis des associations :** « Les parents ne sont pas assez soutenus. Cela doit se faire sur le temps long, avec des accompagnements approfondis et une meilleure valorisation des parents, de leurs compétences et de leur autorité. L'accueil des collégiens temporairement exclus, l'accompagnement à la scolarité, l'aide aux fournitures scolaires, les séjours et projets pour s'ouvrir sur le monde, et les lieux de dialogue entre parents, enfants et institutions doivent être développés. La situation des jeunes est préoccupante : certains semblent désespérés, et se sentent lâchés dans la nature. Ils manquent cruellement de réseaux professionnels, ne trouvent pas de stages, sont parfois victimes de discriminations à l'adresse. Les entreprises peuvent jouer un rôle pour les aider à acquérir les codes du travail, et contribuer ainsi à un changement d'image du département de la Seine-Saint-Denis. »



Enjeu 6

Dynamiser les parcours professionnels et l'économie locale

Cinq agences France travail, cinq agences locales de l'insertion et quatre missions locales couvrent utilement le territoire. Il existe cependant peu d'associations d'insertion, par rapport au reste du département. La coordination entre toutes ces institutions est à améliorer, ainsi qu'avec les associations de quartier. De nombreuses personnes peinent à trouver un emploi parce qu'elles maîtrisent mal la langue française, ou n'ont pas de moyens de garde de leurs enfants. L'aide à la création d'entreprises est satisfaisante. L'offre de commerces en cœur de quartier est à améliorer, en lien avec les organismes HLM qui disposent de locaux en pied d'immeuble.

« **L'avis des associations :** « Les associations peuvent être des relais d'information sur les emplois disponibles, les aides et les formations existantes. L'organisation des institutions en charge de l'emploi est trop compliquée. Le secteur économique de la solidarité et de l'insertion par l'activité est dynamique : il faut le préserver. La rénovation énergétique crée des emplois : il faut faire des chantiers éducatifs et d'insertion dans ce domaine. Savoir parler français est indispensable pour travailler et connaître ses droits. L'entrepreneuriat pourrait être développé par des liens avec les clubs d'entreprises. Les habitants se plaignent de la qualité des commerces dans les quartiers. Ils manquent de boulangeries et d'enseignes d'alimentation plus saine, à prix modéré. »



Enjeu 7

Garantir un accès réel à la santé et aux droits

Le département est classé en désert médical et près d'un quart des habitants des quartiers du territoire bénéficie de l'assurance maladie universelle. La santé mentale s'est beaucoup dégradée depuis la crise de la Covid-19. L'appui de l'État aux communes pour des services de prévention et de soin (via l'Agence régionale de santé – ARS) est à améliorer. L'inflation plonge de plus en plus de familles dans la précarité alimentaire. Les services d'aide aux démarches administratives et juridiques couvrent utilement le territoire. Des conseillers numériques et des aides à la formation et à l'acquisition de matériel existent dans presque toutes les communes.

« **L'avis des associations :** « La santé c'est le plus important. Les médecins manquent et semblent découragés. Certaines spécialités, comme la gynécologie, sont absentes. La Seine-Saint-Denis n'est pas attractive. De plus en plus de personnes se soignent à l'étranger, car c'est moins cher et plus rapide. Il faut plus de prévention, moins de prescription et des dispensaires dans les quartiers, comme les maisons de santé à la campagne, pour gérer les petites urgences et soulager les hôpitaux. Comme pour l'école et l'emploi, il faut des lieux de dialogue entre médecins, patients, associations et institutions. L'alimentation est à améliorer par la gratuité de la cantine pour les familles les plus précaires, le développement des circuits courts, la lutte contre le gaspillage. Les maisons de justice et du droit de Clichy-sous-Bois et de Noisy-le-Grand, ainsi que les maisons France services, sont utiles et exemplaires. »



Enjeu 8

Développer l'accès au sport et à la culture

Les communes disposent de nombreuses salles, mais certaines ont besoin d'être rénovées. Quelques quartiers en sont dépourvus. S'inscrire dans un club ou aller au théâtre peut être trop cher, ou faire peur. Les aides de la Caisse d'allocations familiales ne sont pas assez connues par les associations, et les postes de médiateurs sportifs et culturels pas assez nombreux. Les Ateliers Médicis, l'orchestre DEMOS et l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques sont des projets phares qui stimulent les habitants.

« **L'avis des associations :** « Les salles sont des lieux de sociabilité nécessaires à la citoyenneté. Les lieux permettant le mélange entre habitants des quartiers et hors quartiers, notamment jeunes, font défaut. Les écoles pourraient accueillir après la classe et pendant les vacances des animations de découverte proposées par des associations et des services municipaux. Le pass Culture et les chéquiers livres ne sont pas assez connus. Des habitants pourraient être associés à l'élaboration des programmations culturelles. »

À Clichy-sous-Bois

Contexte local

Le quartier en politique de la ville « Haut Clichy – Centre-ville – Bosquets – Lucien Noël » s'étend sur les deux communes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. À Clichy-sous-Bois, il a été étendu en 2024 au quartier du Hameau, à la résidence « Veuve Lindet Girard » et au secteur du parc de la Mairie.

La coopération entre les deux communes est ancienne et se manifeste par plusieurs équipements et services (Maison de l'habitat, Ecopole, Maison des services publics, Maison de justice et du droit, Le Plateau, plateforme linguistique). Le quartier a connu une importante rénovation urbaine depuis les années 2000 : elle s'achèvera d'ici 2030, avec la rénovation des Bois du Temple et du Bas Clichy, ainsi que l'ouverture de la gare de métro et du nouveau lieu des Ateliers Médicis. Clichy-sous-Bois se caractérise par un important réseau associatif, et de nombreux lieux de participation citoyenne. L'équipe de la direction de la vie associative et des quartiers (DIVAQ) est chargée de l'animation du contrat de ville.

Enjeux locaux prioritaires



- Des quartiers rapprochés de Paris : des formations, des emplois et des lieux culturels à 30 minutes.
- Des commerces renouvelés et un accès aux équipements locaux facilité.
- Des transports plus sûrs et simples d'utilisation, avec plus de stationnement voiture et vélo.



- Une ouverture des Bois du Temple sur les autres quartiers, avec la création de nouvelles rues.
- Une rénovation du Bas Clichy, et une nouvelle offre de commerces et de services.
- Plus de logements sociaux pour accueillir les familles clicheuses en difficulté.



- La Maison du projet et la Maison de l'habitat pour informer et aider tous les habitants :
 - À faire face à la précarité énergétique ;
 - À faire de la ville un lieu sûr, agréable, vert et propre ;
 - À comprendre les projets de rénovation et les transformations urbaines.



- Une délinquance maîtrisée par un travail de la commune avec la police et les bailleurs sociaux.
- Des actions de prévention de la violence : rixes, violences intra-familiales, santé mentale.
- Des actions de sensibilisation à la prévention routière, en direction des enfants et des jeunes.



- L'ouverture d'une Maison des parents, et l'augmentation du nombre de places en crèche.
- Une coopération avec les parents pour l'éducation : citoyenneté, numérique, handicap.
- Un accompagnement à la scolarité et à l'orientation des jeunes.
- La lutte contre toutes les discriminations et les préjugés, pour une ville universelle.



- Une offre d'accompagnement à l'emploi renouvelée : agence locale de l'insertion et France Travail.
- Une mission locale de la Dhuy qui va vers les jeunes, avec des actions ludiques et engageantes.
- La plateforme linguistique : un lieu d'apprentissage de la langue et de la culture françaises.
- La mise à disposition de locaux pour multiplier le nombre de structures d'insertion.

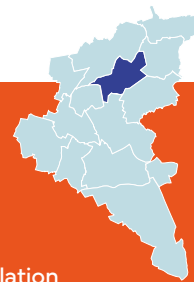


- Des actions pour améliorer la santé, en lien avec le centre de santé et l'hôpital de Montfermeil.
- L'accès à une alimentation régulière et saine, par l'aide alimentaire et la production locale.
- Un réseau associatif et municipal pour l'aide aux démarches administratives et juridiques.
- Des écrivains publics et conseillers numériques présents dans de nombreux lieux.



- Une nouvelle centralité culturelle dans le Bas Clichy : conservatoire, médiathèque, dojo solidaire.
- Une attention aux droits culturels, pour impliquer les habitants dans la fabrication de l'offre culturelle.
- La présence de médiateurs sportifs, pour préserver l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques.

Les quartiers de Clichy-sous-Bois en 6 chiffres clé



76% Part de la population vivant dans le quartier

45% Taux de pauvreté du quartier

42% Taux de pauvreté de la commune

46% Population du quartier de moins de 25 ans

45% Population du quartier des 15-64 ans en emploi

31% Population du quartier bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

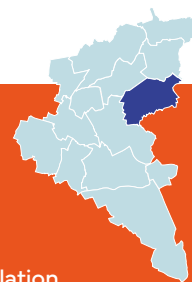
À Montfermeil

Contexte local

Le quartier en politique de la ville « Haut Clichy – Centre-ville – Bosquets – Lucien Noël » s'étend sur les deux communes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. À Montfermeil, il a été étendu en 2024 à la Cité rose et à de nouveaux secteurs du Centre-ville : les Perriers et le Lavoir.

La coopération entre les deux communes est ancienne et se manifeste par plusieurs équipements et services (Maison de l'habitat, Ecopole, Maison des services publics, Maison de justice et du droit, Le Plateau, plateforme linguistique). Le quartier a connu une importante rénovation urbaine depuis les années 2000 : elle se poursuivra d'ici 2030, avec la rénovation du Centre-ville, ainsi que l'ouverture de la gare de métro et du nouveau lieu des Ateliers Médicis. Montfermeil se caractérise par un souci de l'accompagnement des habitants et des acteurs locaux aux transformations urbaines et sociales, dans le contexte du défi climatique. L'équipe de la direction de la vie des quartiers et de la citoyenneté (DVQC) est chargée de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Montfermeil en 6 chiffres clé



- 25%** Part de la population vivant dans le quartier
- 22%** Taux de pauvreté du quartier
- 23%** Taux de pauvreté de la commune
- 45%** Population du quartier de moins de 25 ans
- 48%** Population du quartier des 15-64 ans en emploi
- 21%** Population du quartier bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



- Une connexion des bassins de vie aux nouveaux transports.
- Des aménagements permettant des usages facilités et un partage des voies.



- Une incitation à la rénovation énergétique des résidences, pour réduire les coûts et améliorer le confort.



- L'information et l'accompagnement des ménages sur :
 - Leur parcours résidentiel et l'adaptation de leur logement ;
 - La maîtrise de leurs consommations en ressources naturelles et énergétiques ;
 - L'appropriation de leur environnement naturel immédiat (forêt, parcs, faune, flore).



- La poursuite des politiques volontaristes en matière de réduction des incivilités et de la délinquance.
- La consolidation des coopérations pour la protection des plus fragiles.
- Une attention renforcée à la prévention des conduites à risque auprès des jeunes, et à la santé mentale.



- Une offre éducative priorisant la culture, pour faire de la diversité humaine une richesse.
- Un soutien à l'implication des parents dans la communauté éducative, notamment numérique.
- La multiplication des espaces permettant la rencontre et l'ouverture sociale des familles les plus fragiles.



- L'accompagnement des demandeurs d'emploi et des inactifs à la mobilité vers les bassins d'emploi.
- L'amélioration de l'employabilité par la langue, le numérique et l'aide à la garde des enfants.
- Le soutien aux structures d'insertion pour les publics les plus éloignés de l'emploi.



- Une amélioration de la visibilité des services d'accès aux droits et aux soins.
- Le renouvellement du contrat local de santé : soutien aux professionnels et sensibilisation des publics.
- La poursuite du programme de lutte contre les violences intrafamiliales.



- La consolidation des offres sportives et culturelles de proximité, ainsi que des événements fédérateurs.
- L'accès au sport et à la culture comme levier de citoyenneté et d'interconnaissance, pour faire société.
- Le développement d'actions de découverte hors les murs, en s'appuyant sur les initiatives habitantes.

À Gagny

Contexte local

La politique de la ville a été étendue en 2024 au « quartier des Dahlias », qui vient ainsi s'ajouter aux quartiers en politique de la ville historiques « Jean Bouin – Jean Moulin » et « Les Peupliers ».

Ces derniers pâtissent d'un enclavement dû aux coupures urbaines des anciennes routes nationales 302 et 34, des voies du RER E et des anciennes carrières de gypse. Leur desserte en transports en commun est faible. Le quartier des Dahlias, lui, est connecté aux communes voisines de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil par les aqueducs de la Dhuy et de Saint-Fiacre, il présente néanmoins des difficultés socio-économiques plus fortes et un niveau d'équipements et de services plus faible que ceux des quartiers historiques. Gagny se caractérise ainsi par des quartiers excentrés et peu connectés au centre-ville. L'équipe du service de la jeunesse et de la vie citoyenne est chargée de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Gagny en 6 chiffres clé



- 20%** Part de la population vivant dans les quartiers
- 22%** Taux de pauvreté des quartiers
- 18%** Taux de pauvreté de la commune
- 41%** Population des quartiers de moins de 25 ans
- 57%** Population des quartiers des 15-64 ans en emploi
- 14%** Population des quartiers bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



- La lutte contre la dégradation de l'habitat, et l'aide à l'adaptation des logements vieillissants.
- Une attention particulière aux copropriétés vulnérables et au fonctionnement des copropriétés mixtes.



- La consolidation d'une gestion urbaine et sociale de proximité, destinée :
 - À améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, en intervenant sur les espaces verts ;
 - À accompagner et soutenir les initiatives habitantes et associatives ;
 - À résoudre les dysfonctionnements quotidiens (entretien des espaces extérieurs, incivilités).



- La lutte contre les trafics et les incivilités par des aménagements sécuritaires (éclairage, caméras).
- La réactivation du partenariat entre la commune et les acteurs de la sécurité.
- Le développement de la présence humaine (brigade de jour et service de prévention spécialisée).



- La poursuite de l'engagement dans la lutte contre le décrochage et l'échec scolaire :
 - Par l'accompagnement individuel des enfants, notamment en situation de handicap ;
 - Par l'accès aux loisirs et à la citoyenneté (sensibilisation aux enjeux de société) ;
 - Par le soutien aux parents dans leur rôle et leurs compétences ;
 - Par la consolidation de la « Gagny université » pour les enfants décrochés.



- La maison de l'emploi au service des plus éloignés : seniors et porteurs de handicap.
- La consolidation des outils existants : mission locale, groupe opérationnel de suivi, agence locale de l'insertion, projet numérique Egal'IT.
- L'accompagnement des initiatives : création d'entreprises et développement commercial.
- Le développement d'actions ciblées : insertion des jeunes, cuisine mode d'emploi, pépinière.



- La consolidation des accueils : France services et permanences spécialisées (victimes, handicap).
- Le renforcement de l'offre de soins par la modernisation du centre de santé municipal.
- Le développement d'actions hors les murs : centres sociaux, centre dentaire mobile, santé mentale.



- La poursuite des dispositifs de médiation culturelle et d'ouverture à la pratique (DEMOS, plaisir de lire).
- Le développement de la pratique sportive libre, par l'aménagement d'agrès de rue.
- Le soutien à la structuration de nouvelles associations sportives de proximité.
- La rénovation des équipements sportifs et la création d'un centre culturel et sportif, en lien avec l'Aréna.

Aux Pavillons-sous-Bois

Contexte local

La commune est entrée en politique de la ville en 2024, avec deux nouveaux quartiers : « La Fourche-Canal de L'Ourcq » situé à l'extrémité de Bondy, et « Chanzy-Briand », quartier intercommunal partagé avec Livry-Gargan. S'ils disposent de nombreux équipements municipaux (culturels, de santé), la vie associative y est à redynamiser.

Ils se caractérisent par un habitat mixte ancien, composé de logements privés dégradés et d'une grande diversité de logements sociaux. Ils sont fragilisés par des trafics, une offre commerciale en déclin et une paupérisation croissante. S'ils disposent de nombreux équipements municipaux (culturels, de santé), la vie associative y est relativement peu dynamique. Ils bénéficient d'une excellente accessibilité, reliés aux transports en commun (T4) et traversés par la RN3. L'équipe de la Direction générale des services est chargée de l'animation du contrat de ville.

Enjeux locaux prioritaires



- La lutte contre la dégradation des copropriétés, par la réalisation d'études.
- La poursuite de la lutte contre l'habitat indigne via les procédures de péril et le permis de louer.



Une gestion urbaine et sociale de proximité pour améliorer les conditions de vie dans le parc social.



- L'accroissement des moyens de lutte contre les trafics : police municipale et vidéoprotection.
- Le développement d'actions de médiation et de prévention de la délinquance.



- La réduction des écarts de réussite par l'aide aux devoirs et le soutien à la parentalité.
- La construction d'une nouvelle école, en lien avec les prévisions de création de nouveaux logements.



- La revitalisation des commerces de proximité, via l'acquisition de locaux (« centres-villes vivants »).
- Une Maison de l'emploi et une agence locale de l'insertion au service des plus éloignés de l'emploi.

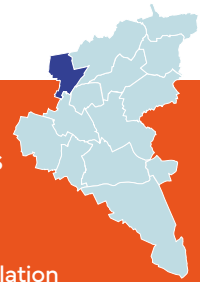


- Le renforcement des actions de prévention portées par le centre de santé municipal.
- L'amélioration de l'offre de soins par la création d'une maison de santé.



- La construction d'un nouvel équipement sportif, pour accueillir un 3^{ème} gymnase et une piscine.
- La poursuite des actions de promotion du sport auprès des jeunes : cross, stages, rencontres.
- La poursuite des actions culturelles portées par la bibliothèque et le conservatoire.

Les quartiers de Pavillons-sous-Bois en 6 chiffres clé



5% Part de la population vivant dans les quartiers

25% Taux de pauvreté des quartiers

19% Taux de pauvreté de la commune

44% Population des quartiers de moins de 25 ans

62% Population des quartiers des 15-64 ans en emploi

17% Population des quartiers bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

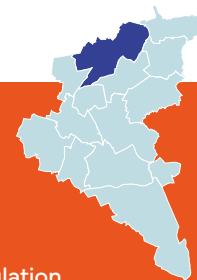
À Livry-Gargan

Contexte local

La commune est entrée en politique de la ville en 2024, avec deux nouveaux quartiers : « Église Nordling » situé au pied du parc Georges Pompidou, et « Chanzy-Briand », quartier intercommunal partagé avec Les Pavillons-sous-Bois.

Ils se caractérisent par un habitat collectif mixte, composé de copropriétés mixtes, pour certaines très dégradées, et d'une grande diversité de logements sociaux. Ils sont fragilisés par une paupérisation croissante et un manque de commerces et de lieux de socialisation et d'animations, notamment en direction des jeunes. Ils disposent néanmoins d'atouts : la proximité de nombreux parcs et espaces verts, ainsi qu'une excellente accessibilité (T4 et RN3). L'équipe de la Direction générale en charge des solidarités est chargée de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Livry-Gargan en 6 chiffres clé



- 4%** Part de la population vivant dans les quartiers
- 25%** Taux de pauvreté des quartiers
- 19%** Taux de pauvreté de la commune
- 40%** Population des quartiers de moins de 25 ans
- 59%** Population des quartiers des 15-64 ans en emploi
- 17%** Population des quartiers bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



- 2 La poursuite du redressement des copropriétés dégradées, via les aides de l'État.
- La poursuite de la lutte contre l'habitat indigne via les procédures de péril et le permis de louer.



- 3 La mobilisation des organismes HLM : gestion urbaine et sociale, prévention des impayés.
- Des actions de prévention et de sensibilisation à l'écologie : énergie, déchets, vélo, nature.
- Le développement d'actions hors-les-murs pour animer les espaces publics et favoriser les rencontres.



- 4 Le développement d'actions de prévention en direction des jeunes.
- Le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des femmes et enfants victimes de violences.
- L'accroissement des moyens de vidéoprotection.



- 5 La modernisation des écoles et la création d'une Maison de quartier.
- L'accompagnement du parcours des enfants et des jeunes : orientation, insertion, citoyenneté.
- La lutte contre le décrochage : accueil des élèves exclus, stages de remobilisation, aides financières.
- Le renfort des actions d'aide aux devoirs et de soutien à la parentalité.



- 6 L'amélioration de l'attractivité commerciale.
- Une agence locale de l'insertion au service des plus éloignés de l'emploi.
- Le développement de l'offre en ateliers sociolinguistiques.



- 7 L'amélioration de l'accès aux soins des jeunes.
- Le développement d'actions favorisant l'hygiène de vie : activité physique adaptée, alimentation.
- La consolidation de la maison France services et de l'action des conseillers numériques.



- 8 La poursuite des actions auprès des enfants et des jeunes : micro-folie, pass Culture, savoir nager.

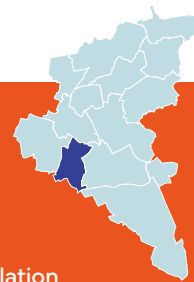
À Neuilly-Plaisance

Contexte local

La commune est entrée en politique de la ville en 2024, avec le nouveau quartier des « Renouillères ». Situé au centre de la commune, il est exclusivement composé de logements sociaux, qui représentent la moitié du parc de la commune, et qui ont bénéficié d'importants travaux de rénovation en 2022.

Il dispose de nombreux commerces, équipements et services, ainsi que d'espaces verts de proximité. Il est bien intégré dans le territoire urbain et desservi par des transports en commun. Il pâtit néanmoins d'une insécurité qui perturbe la vie quotidienne et inquiète les habitants (violences, trafics, incivilités). L'ambition de la commune est de renforcer le tissu associatif existant et de diversifier les partenariats, pour agir prioritairement en direction des jeunes et des familles, et offrir un cadre de vie plus agréable. L'équipe de la Direction générale des services est chargée de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Neuilly-Plaisance en 6 chiffres clé



- 11%** Part de la population vivant dans le quartier
- 30%** Taux de pauvreté du quartier
- 14%** Taux de pauvreté de la commune
- 44%** Population du quartier de moins de 25 ans
- 55%** Population du quartier des 15-64 ans en emploi
- 24%** Population du quartier bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



- Une gestion urbaine et sociale de proximité au service de la pérennisation des travaux de rénovation.
- Le renfort du lien avec les amicales de locataires.



- Des actions de prévention auprès des jeunes pour réduire les rixes, rodéos et trafics.
- Le renfort de la présence de la police municipale et de la vidéoprotection pour rétablir la quiétude.



- L'amélioration de la réussite scolaire, via l'intégration au réseau d'éducation prioritaire.
- La consolidation des moyens de la maison de la culture et de la jeunesse (MCJ) par l'obtention d'un agrément de la Caisse d'allocations familiales (CAF).
- La rénovation des équipements recevant du jeune public pour augmenter la capacité d'accueil.



- La rénovation des équipements sportifs (gymnase, piscine) et la création d'un terrain multisports.
- L'implantation d'un studio de musique en cœur de quartier pour encourager la pratique et la création.
- Le développement d'actions par l'intégration au programme « savoir nager » et à l'orchestre DEMOS.

À Neuilly-sur-Marne

Contexte local

Le périmètre du quartier en politique de la ville « Val Coteau Fauvettes » a été légèrement étendu en 2024. Il est composé majoritairement de logements sociaux, et recoupe presque intégralement le périmètre du projet de renouvellement urbain.

Il regroupe plus du tiers des logements sociaux de la commune. Le quartier est fragilisé par des trafics et des incivilités qui génèrent un sentiment d'insécurité. Il bénéficie néanmoins de nombreux équipements, services (sportifs, culturels, sociaux) et commerces. La dynamique entrepreneuriale et associative y est également importante. Il est enfin doté d'un espace vert, le « parc des 33 hectares » en son centre. Le service des Dynamiques locales, rattaché au cabinet du Maire, est chargé de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Neuilly-sur-Marne en 6 chiffres clé



- 25%** Part de la population vivant dans le quartier
- 35%** Taux de pauvreté du quartier
- 20%** Taux de pauvreté de la commune
- 40%** Population du quartier de moins de 25 ans
- 56%** Population du quartier des 15-64 ans en emploi
- 23%** Population du quartier bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



2 La poursuite du renouvellement urbain, dans toutes ses dimensions :

- Logement : démolitions, réhabilitations, résidentia-lisations, constructions neuves ;
- Équipement : rénovation d'écoles, création d'une maison d'assistantes maternelles ;
- Espaces publics : requalification des voiries, des dalles et du parc de la Plaine Ile-de-France.



3 La Maison du renouvellement urbain et l'Atelier des projets pour informer et aider les habitants :

- À comprendre les projets de rénovation et les transformations urbaines ;
- À préserver l'environnement et à améliorer la gestion des déchets ;
- À faire face à la précarité énergétique et à per-mettre les mobilités douces.



4 Le renforcement des actions de prévention et de médiation auprès des jeunes.

- La poursuite de la lutte contre l'insécurité et la délinquance, notamment en soutien aux commerces.
- L'amélioration de la prise en charge des femmes et familles victimes de violences.



5 La poursuite du programme de réussite éducative et du Pass jeune citoyen.

- La poursuite des actions de renforcement de la fonction parentale.
- L'étude de la création d'un service de prévention spécialisée.



6 La poursuite d'actions d'animation commerciale et d'appui aux initiatives entrepreneuriales.

- Les Résidences de la réussite, pour agir sur l'orien-tation et l'insertion socio-professionnelle.
- Le développement de la formation et de l'appren-tissage de la langue française.



7 La création d'un espace médical communal en complément du centre de santé privé.

- La poursuite d'actions de prévention : dépistages, suivi médico-psychologique.
- La poursuite de la prise en charge des femmes victimes de violences, avec ou sans enfant.
- Le maintien de l'offre France services : PIMMS mobile et conseiller numérique.



8 L'appropriation des équipements culturels et sportifs par des actions hors-les-murs.

- Le maintien des grands évènements sportifs : 24h de la natation, nuit de la patinoire, FitDays.
- La poursuite de l'orchestre DEMOS et des jume-lages culturels.

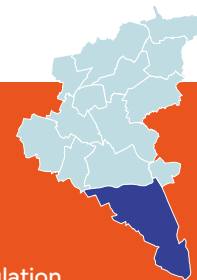
À Noisy-le-Grand

Contexte local

Les quartiers en politique de la ville « Pavé Neuf », « Champy - Hauts Bâtons » et « Mont d'Est - Palacio » sont bien desservis par deux gares de RER, et bénéficient de commerces de proximité, de nouveaux équipements (Maison pour tous, Mission locale) et d'un important dynamisme associatif.

Cependant, les quartiers « Champy - Hauts Bâtons » et « Mont d'Est - Palacio » pâtissent de dégradations : le vieillissement des bâtiments et de l'urbanisme en dalle génèrent un sentiment d'insécurité. Le quartier du « Mont d'Est - Palacio », situé entre le centre commercial et l'autoroute A4, souffre d'un isolement lié à la disposition des bâtiments et au manque de services de proximité, et ce malgré son importante valeur architecturale et se caractérisent par un habitat varié, composé de copropriétés mixtes, de logements sociaux et de bureaux d'entreprises en partie vides. L'ambition de la commune est d'améliorer le cadre de vie et de renforcer le pouvoir d'agir des habitants. L'équipe de la Direction de la vie locale est chargée de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Noisy-le-Grand en 6 chiffres clé



- 19 %** Part de la population vivant dans les quartiers
- 27 %** Taux de pauvreté des quartiers
- 17 %** Taux de pauvreté de la commune
- 44 %** Population des quartiers de moins de 25 ans
- 53 %** Population des quartiers des 15-64 ans en emploi
- 20 %** Population des quartiers bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



- La poursuite des actions de rénovation et de réhabilitation des logements sociaux et des copropriétés.
- La promotion de la mixité sociale : soutien à l'accès social, amélioration des mutations.
- La poursuite des aménagements des espaces verts et des pistes cyclables.



- Des actions de sensibilisation à l'environnement : tri, compost, réemploi, bourse aux vélos.
- L'accompagnement des ménages dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques.
- Le développement des liens et des rencontres entre habitants des quartiers et de la ville :
 - Par le soutien aux initiatives citoyennes et la valorisation de l'implication des habitants ;
 - Par la construction de projets de quartier et la mise en relation avec les acteurs locaux ;
 - Par la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes.



- Le renforcement des dispositifs de sécurité dans les espaces publics et résidentiels.
- La prévention pour lutter contre l'insécurité routière.



- Le développement d'actions qui « donnent envie d'école » et forment les futurs citoyens.
- La lutte contre le décrochage et la prévention de la délinquance par le soutien à la parentalité.



- L'accompagnement de l'insertion des jeunes, notamment diplômés : stages, alternance.
- L'accompagnement des parcours vers l'emploi : repérage des publics, levée des freins périphériques.
- La mobilisation de l'économie locale au profit des quartiers : entrepreneuriat et commerces.



- La lutte contre la désertification médicale et la promotion de l'offre de soin existante.
- La promotion d'une alimentation durable, saine et accessible, et l'éducation au goût.
- La lutte contre le non-recours aux droits et l'accompagnement des primo-arrivants.
- L'amélioration de la sensibilisation et de la prise en charge des femmes victimes de violences.



- La poursuite de la promotion de l'engagement citoyen par le sport et la culture.

À Rosny-sous-Bois

Contexte local

Les trois quartiers en politique de la ville « Marnaudes Bois Perrier », « Boissière Saussaie Beauclair » et « Pré gentil » pâtissent de nombreuses difficultés et fragilités. Le périmètre du quartier « Marnaudes Bois Perrier » a été étendu en 2024, retrouvant presque sa forme initiale.

Situés aux limites de la commune, les trois quartiers sont isolés du centre-ville et coupés de celui-ci par des axes routiers et ferroviaires. Néanmoins, depuis plusieurs années, la commune œuvre pour améliorer l'offre en équipements de proximité (scolaires, sportifs, socio-culturels) et en transports en commun (ligne 11 et 15 du métro). Les disparités entre les quartiers en matière de dynamisme associatif et de logements (habitats collectifs, pavillons, résidences sociales) ainsi que les incivilités (tags, dépôts sauvages) représentent des freins pour améliorer les conditions de vie des habitants. L'équipe de la Direction de la vie des quartiers est chargée de l'animation du contrat de ville.

Enjeux locaux prioritaires



- 1 La poursuite des aménagements pour étendre l'offre de transports en commun.
- Le renforcement de la communication sur les nouvelles offres de transports et de mobilités douces.



- 2 L'accompagnement des organismes HLM vers la rénovation des résidences dégradées.
- L'information et l'accompagnement des copropriétés vers la rénovation énergétique.



- 3 Le maintien de la gestion urbaine et sociale de proximité et d'actions pour améliorer le cadre de vie.
- La poursuite des actions de lutte contre la précarité énergétique.
- La poursuite d'actions hors-les-murs sur l'utilisation et le respect des espaces publics.



- 4 La poursuite de la lutte contre les incivilités : moyens humains et vidéoprotection.
- Le renforcement des dispositifs de prévention et de médiation entre jeunes et forces de l'ordre.
- Le dialogue entre organismes HLM et commune pour la sécurité des espaces extérieurs.



- 5 La recherche de l'épanouissement des enfants et des jeunes, priorité majeure :
 - Par la poursuite de la rénovation des écoles, pour un accueil digne ;
 - Par le développement des liens intergénérationnels et l'éveil à la culture ;
 - Par l'amélioration de la restauration scolaire, pour une alimentation saine et équilibrée ;
 - Par la lutte contre le décrochage scolaire et la promotion de l'engagement citoyen ;
 - Par la poursuite d'actions éducatives et scolaires en direction des adolescents.



- 6 Le maintien d'une offre communale de services facilitant l'insertion professionnelle.
- Le développement du partenariat avec les associations de proximité, pour mieux repérer les besoins.
- Le développement des chantiers éducatifs et des structures d'insertion.



- 7 La lutte contre la désertification médicale par la création d'une Maison de santé au Bois Perrier.
- La poursuite des actions de prévention dans le cadre de l'Atelier santé ville.
- L'implantation d'un accueil d'aide aux démarches administratives France services.



- 8 L'amélioration énergétique des équipements sportifs et l'étude pour la création d'un city stade.
- La création d'une bibliothèque et la poursuite des animations hors-les-murs.
- Le renforcement d'une offre culturelle et artistique nomade à destination des jeunes.

Les quartiers de Rosny-sous-Bois en 6 chiffres clé



22% Part de la population vivant dans les quartiers

27% Taux de pauvreté des quartiers

22% Taux de pauvreté de la commune

42% Population des quartiers de moins de 25 ans

54% Population des quartiers des 15-64 ans en emploi

17% Population des quartiers bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

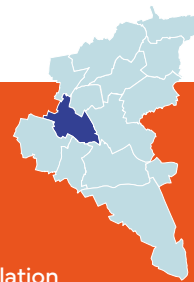
À Villemomble

Contexte local

Le périmètre du quartier en politique de la ville « Marnaudes Fosse aux bergers La Sablière », limitrophe de Bondy et en renouvellement urbain, reste inchangé. Le quartier « Benoni Eustache », à la lisière des communes de Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne, a réintégré la politique de la ville en 2024. Les deux quartiers sont quasi intégralement composés de logements sociaux.

Ils pâtissent d'un sentiment d'insécurité et d'isolement, lié au manque de desserte par les transports en commun. Ils manquent de services de proximité et la vie associative et commerciale y est à redynamiser. Leur fragilité est accentuée par un nombre élevé de familles monoparentales, de personnes âgées et de jeunes. L'ambition de la commune est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, en portant une attention particulière à la réussite des jeunes. L'équipe de la Direction de la tranquillité publique, de la sécurité et de la politique de la ville est chargée de l'animation du contrat de ville.

Les quartiers de Villemomble en 6 chiffres clé



- 16 %** Part de la population vivant dans les quartiers
- 30 %** Taux de pauvreté des quartiers
- 20 %** Taux de pauvreté de la commune
- 41 %** Population des quartiers de moins de 25 ans
- 57 %** Population des quartiers des 15-64 ans en emploi
- 22 %** Population des quartiers bénéficiaire de l'assurance maladie universelle

Enjeux locaux prioritaires



- 1 L'étude de l'extension de l'offre de transports en commun pour relier les quartiers : bus, navette.
- 2 L'étude de la mise en place d'un plan pour les déplacements à vélo.



- 2 La poursuite du renouvellement urbain aux Marnaudes, dans toutes ses dimensions :
 - Logement : développement d'une offre diversifiée par des constructions neuves ;
 - Équipement : revalorisation de la Fosse aux bergers, créations aux Marnaudes ;
 - Espaces publics : réaménagement des voiries, création d'espaces verts.
- 3 La rénovation énergétique des logements sociaux du quartier « Bénoni Eustache ».



- 3 La poursuite de la gestion urbaine et sociale de proximité pour améliorer le cadre de vie :
 - Le renfort des liens avec les organismes HLM ;
 - L'accompagnement des habitants dans les transformations urbaines, via le Tiers lieu ;
 - La poursuite d'actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie.



- 4 La mise en œuvre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.
- 5 Le renforcement d'actions de médiation, en lien avec la gestion urbaine et sociale de proximité.



- 5 La prise en charge des élèves exclus, en partenariat avec les établissements scolaires.
- 6 La poursuite des actions d'accompagnement à la scolarité et de soutien à la parentalité.
- 7 La création d'un deuxième centre social à « Bénoni Eustache ».



- 6 La poursuite des actions d'insertion sociale et professionnelle, notamment auprès des jeunes.
- 7 La poursuite des actions de promotion de l'entrepreneuriat.
- 8 La création d'une antenne de l'ADEEV en cœur de quartier, pour l'accueil de l'ensemble des services.



- 7 La consolidation des permanences France services du PIMMS au Centre social Mimoun.
- 8 La poursuite des actions de prévention santé menées à l'ADEEV, en les étendant aux jeunes.
- 9 L'amélioration de l'accessibilité aux établissements de santé implantés au centre-ville.



- 8 La poursuite d'actions pour dynamiser le tissu associatif local et renforcer l'offre sportive et culturelle.

**GRAND
PARIS
GRAND
EST**
intercommunalité

EPT GRAND PARIS GRAND EST

01 41 70 39 10

11 boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand

grandparisgrandest.fr